

**Zeitschrift:** Archives des sciences et compte rendu des séances de la Société  
**Herausgeber:** Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève  
**Band:** 53 (2000)  
**Heft:** 2

**Endseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève (SPHN)

# ARCHIVES DES SCIENCES

(Abrév.: *Archs Sci. Genève*)

### Instructions aux auteurs 2000

#### Généralités

1.- Les *Archives des Sciences*, organe de la SPHN, publie des travaux originaux de sciences naturelles, de sciences exactes et d'histoire des sciences. Selon son ampleur, la parution d'un travail peut être envisagée dans la série des *Mémoires de la SPHN*.

2.- Tout travail, article ou communication, destiné à la publication dans les *Archives des Sciences* doit être envoyé au rédacteur. Tout article est présenté au comité qui le soumet au référent de son choix. **Les textes des communications scientifiques sont limités à 10 pages imprimées, illustrations comprises.** Ils peuvent être remis au secrétaire à la fin de la séance, sinon, ils seront envoyés au rédacteur dans un délai de 3 semaines.

3.- Les travaux proposés peuvent être rédigés en français, allemand, italien ou anglais.

4.- Pour un article ou une communication, la SPHN offre un certain nombre de pages imprimées aux auteurs membres de la société (**2000: 8 pages**). Les pages supplémentaires sont à la charge des auteurs. Les auteurs non-membres de la société paient la totalité des pages. **Le prix de la page en 2000 est de Fr. 125.-.**

**5.- Tout manuscrit jugé non conforme aux instructions ci-dessous sera renvoyé à son auteur pour mise au point. Les auteurs sont seuls responsables de la forme et du fond des communications et des articles.**

#### Texte

6.- Les manuscrits, en version définitive, dactylographiés au recto seulement avec un interligne suffisant, doivent être fournis en deux exemplaires, soit deux copies papier, soit une copie papier et une disquette (3,5" ou 5,25" pour IBM-compatible ou Macintosh, avec indication claire du programme utilisé). Une copie papier doit comporter les indications des titres et sous-titres, des passages en petites lettres, en italique (mots soulignés une fois, en particulier les noms latins de genres et d'espèces), de l'emplacement souhaité des figures et des tableaux, etc. Tout le texte, titres et sous-titres inclus, doit être composé en romain ("standard" du traitement de texte) sans césure. Ne pas utiliser de codes de mise en page, de fin de page ou de format.

7.- Les auteurs doivent fournir: le titre complet du travail (20 mots maximum) dans la langue de l'article et en anglais, leur(s) nom(s) et prénom(s) en entier, leur(s) adresse(s) complète(s), ainsi que le titre courant (10 mots maximum).

8.- Il est également demandé un résumé (5-10 lignes) dans la langue de l'article et en anglais. Dans le cas où la langue de l'article est l'anglais, un résumé français est souhaité. Les mots-clés (key-words) sont facultatifs, mais souhaités (10 mots au maximum).

9.- Les notes infrapaginales sont à éviter le plus possible. En cas de nécessité absolue ou de grand nombre, elles seront numérotées à la suite et groupées en fin d'article.

10.- Les disquettes ne sont retournées aux auteurs que sur demande.

#### Bibliographie

11.- Les références bibliographiques ne doivent comprendre que celles citées dans le texte. Les références citées en notes infrapaginales ne sont pas admises. Les auteurs se conformeront aux modèles suivants (soulignage au crayon):

a) dans le texte: SAMY (1973) ou (SAMY, 1973), (SHANNON & WEAVER, 1949), (VASSEUR et al., 1981).

b) en fin d'article: SAMY, O. 1973. Psyllids of Egypt. Bull. Soc. ent. Egypte, 56: 437-480.

SHANNON, C.E. & W. WEAVER. 1949. The mathematical theory of communication. Univ. Illinois Press, Urbana.

VASSEUR, P., J.M. JOVANY, J.F. FERARD & B. TOUSSAINT. 1981. Intérêt du dosage de l'ATP en tant que critère d'éco-toxicité aiguë chez les algues, pp. 207-226. In: Colloque INSERM, 106 (H. Leclerc et D. Dive, eds.). Ed. INSERM, Paris.

#### Figures et tableaux:

12.- Les figures (notées: Fig. 1, 2,...) et les tableaux (notés: Tab.I, II,...) doivent être fournis en 3 exemplaires: les originaux et 2 copies en format A4. Les originaux ne sont rendus aux auteurs que sur demande. Un devis peut être demandé au rédacteur pour la reproduction de photographies en couleurs.

13.- Réduction: les chiffres et les lettres des figures doivent avoir au moins 1 mm après réduction. Les figures ou les photos doivent être calculées de façon à ne pas dépasser après réduction le miroir de page: 125 x 165 mm, légende non comprise (miroir total: 125 x 184 mm). L'échelle doit être indiquée sur la figure, les notations de grandissement ou de réduction (x 2000 p. ex.) ne sont pas admises dans les figures.

14.- Les légendes numérotées dans l'ordre des figures doivent être fournies sur une feuille séparée.

#### Epreuves

15.- Les auteurs reçoivent une seule épreuve de leur article à retourner corrigée au rédacteur, impérativement dans les délais fixés par celui-ci. Les remaniements de texte ou les corrections importantes seront facturées aux auteurs.

16.- Une seconde épreuve est corrigée par le rédacteur. Elle peut exceptionnellement être demandée par l'auteur pour vérification. **Aucune correction d'auteur, de fond ou de forme, n'est admise dans la seconde épreuve.** En cas de force majeure, seules de brèves notes rectificatives peuvent être ajoutées en fin d'article, aux frais de l'auteur.

#### Tirés à part

17.- Le ou les auteurs reçoivent gratuitement et en tout 50 tirés à part sans couverture. Les couvertures ainsi que les tirés à part supplémentaires sont à leur charge. La commande se fait avec la remise de la première épreuve. La vente des tirés à part est interdite. En tant que propriétaire des textes publiés (art. 25 des statuts de la SPHN), la Société se réserve le droit d'éditer pour son propre usage des tirés à part supplémentaires avec couverture spéciale.

#### Correspondance

Toute correspondance concernant la publication d'articles ou de communications dans les *Archives des Sciences* doit être adressée au rédacteur. Tout contact direct avec l'éditeur-imprimeur est exclu.

Adresse: R. degli Agosti  
Rédaction "Archives des Sciences"  
Université de Genève  
3, Place de l'Université  
CH-1211 Genève 4  
tél. (41) 22 705 74 04

SOMMAIRE DU FASCICULE 2 — VOLUME 53/2000

|   | <i>Pages</i> |
|---|--------------|
| CAROZZI, M. H.B. De Saussure: James Hutton's obsession. . . . . | 77-158       |
| Conférence du 9 mars 2000                                       |              |
| JACOB, M. De la visite de Volta à la création du CERN. . . . .  | 159-168      |